

Rapport sur les orientations budgétaires relatif au budget primitif 2023

Un contexte économique marqué par une inflation record

- Le **contexte international** pèse sur les finances publiques (guerre en Ukraine, crise énergétique, rebond du Covid en Chine...)
- Un taux d'inflation moyen de + 5,2% en 2022 et estimé à + 6 % en 2023 : **un record depuis plus de 30 ans**
- Le panier du Maire pour l'année 2022 est estimé à **+ 7,2%** (à Trappes hausse du prix des denrées alimentaires à la Cuisine centrale de 12%)
- La loi de finances fixe la révision des bases des valeurs locatives à **+7,1%**

Un projet politique qui maintient son ambition

- 1) Faire face à la crise énergétique en poursuivant la bifurcation écologique de la ville
- 2) Une ville plus citoyenne et plus agréable
- 3) Une ville toujours plus solidaire, pour l'égalité et la dignité
- 4) Une administration qui poursuit sa modernisation

Faire face à la crise énergétique en poursuivant la bifurcation écologique de la ville

- **Recherche d'économies: mutualisation** des équipements pour optimiser leur utilisation, fin de l'éclairage ornemental, nomination et formation de « **référents sobriété** » par bâtiment
- **Elaboration d'un schéma directeur immobilier**
- Investissement dans la **réhabilitation** des bâtiments municipaux, à commencer par les écoles
- Avancée du **réseau de chaleur urbain**
- Projets de services intégrant la **dimension écologique**

Une ville plus citoyenne et plus agréable

- **Rénovations** d'ampleur : esplanade Pergaud, Trappes Plage, Grenier à Sel, stade Gravaud
- Trappes & Moi : déploiement du **signallement citoyen**
- **Budget participatif** des Assemblées citoyennes : 330 000 euros
- Renforcement de la **police municipale** : augmentation des effectifs, élargissement des horaires, patrouilles de nuit
- Poursuivre la dynamique de la **Première Fleur**, agir pour une meilleure propreté de la ville (nouveau marché Espaces Verts...)

Une ville toujours plus solidaire, pour l'égalité et la dignité

- Aux côtés des plus faibles :
 - **Cellule de Défense des locataires**
 - **Epicerie sociale**
 - **Mutuelle communale**
- Une **ambition culturelle** pour tous :
 - Jumelage Comédie-Française
 - Actions culturelles dans les écoles
 - Classes à horaires aménagés
 - Studio d'enregistrement au Conservatoire
- **Etoile d'Or** : ouverture de l'établissement en partenariat avec un acteur de l'économie sociale et solidaire

Une administration qui poursuit sa modernisation

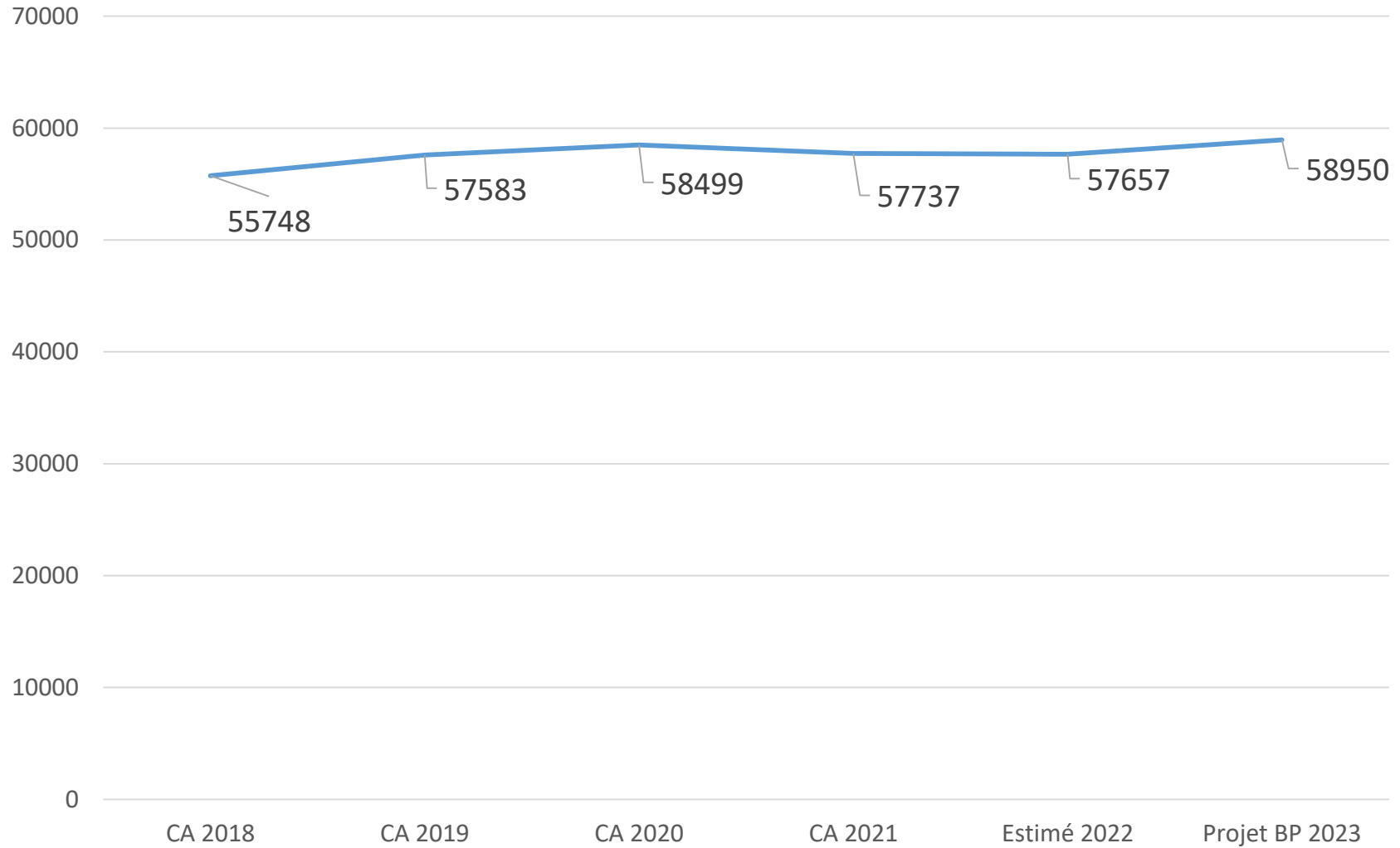
- Une construction budgétaire tournée vers **l'optimisation et la recherche d'économies utiles**
- Des **projets de service** pour donner un cap et un sens aux agents
- De grandes réflexions sur l'organisation du travail (télétravail, amélioration de la qualité de vie au travail)

Détail recettes en fonctionnement

- Recettes totales
- Dotations Etat, participation SQY et Département
- Fiscalité

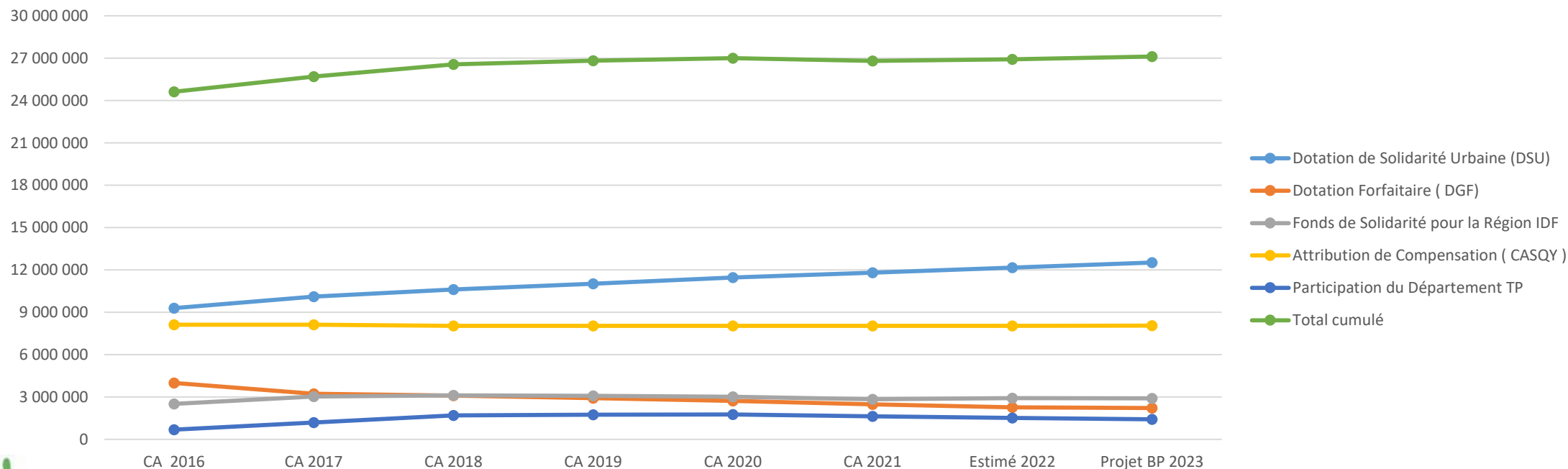
En milliers d'Euros

Des recettes réelles de fonctionnement stables



Dotations Etat, Participation SQY et département

Articles	Libellés Articles 7-janv.-23	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Estimé 2022	Projet BP 2023
741123	Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	9 287 937,00	10 110 418,00	10 611 682,00	11 028 265,00	11 455 845,00	11 810 120,00	12 050 000,00	12 525 000,00
74111	Dotation Forfaitaire (DGF)	3 997 078,00	3 231 576,00	3 098 513,00	2 915 431,00	2 723 446,00	2 485 590,00	2 274 937,00	2 275 000,00
7324	Fonds de Solidarité pour la Région IDF	2 515 002,00	3 035 646,00	3 113 307,00	3 085 476,00	3 015 012,00	2 833 302,00	2 800 000,00	2 900 000,00
73331	Attribution de Compensation (CASQY)	8 122 913,00	8 122 913,00	8 047 573,00	8 047 573,00	8 047 573,00	8 047 573,00	8 047 573,00	8 050 000,00
74836	Participation du Département TP	690 369,00	1 190 369,00	1 690 369,00	1 752 156,00	1 763 398,00	1 637 152,00	1 515 858,00	1 420 000,00
Total		24 613 299,00	25 690 922,00	26 561 444,00	26 828 901,00	27 005 274,00	26 813 737,00	26 688 368,00	27 170 000,00
Evol N-1			4,38%	3,39%	1,01%	0,66%	-0,71%	-0,47%	1,18%

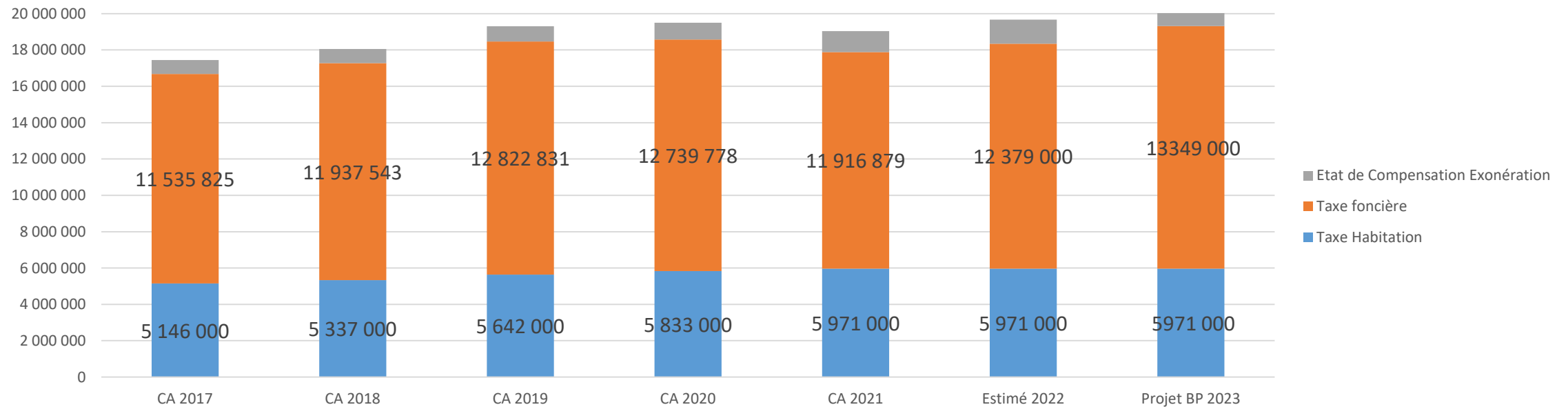


Fiscalités et Compensations

Tableau n°5

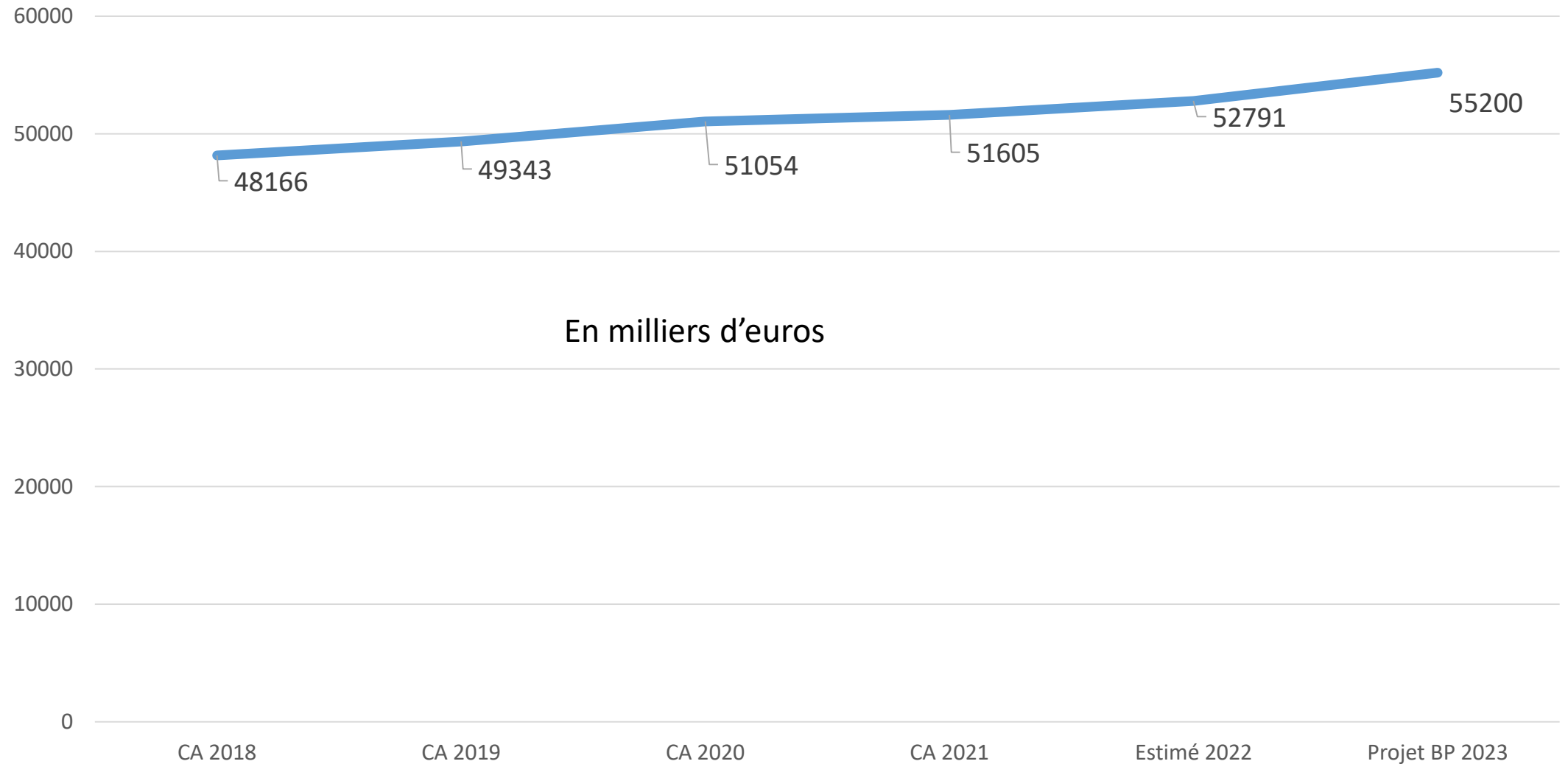
Articles	Libellés Articles	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Estimé 2022	Projet BP 2023
	7-janv.-23							
	1/							
73211	Contributions Directes	16 681 825,00	17 274 543,00	18 464 831,00	18 572 778,00	18 036 722,00	18 315 894,00	19 320 000,00
74834	Etat de Compensation Exonération TF	238 870,00	242 620,00	249 167,00	329 246,00	1 164 900,00	1 320 857,00	1 380 000,00
74835	Etat de Compensation Exonération TH	524 298,00	541 335,00	586 677,00	592 277,00	0,00		
	Sous-Total	17 444 993,00	18 058 498,00	19 300 675,00	19 494 301,00	19 201 622,00	19 636 751,00	20 600 000,00
	N-1	2,13%	0,82%	6,88%	0,92%	-1,50%	2,27%	6,43%

Fiscalité et compensation



Dépenses en fonctionnement

Des dépenses réelles de fonctionnement optimisées tenant compte du contexte économique, social et international



Dépenses en investissement

Les principaux investissements prévus en 2023

• 1 . Gestion du patrimoine

Patrimoine bâti : 4 285 000 € dont 2 000 000€ pour les équipements scolaires, 2 000 000€ pour les bâtiments sportifs et 250 000€ pour l'AD'AP.

Patrimoine viaire : 2 770 0000 € , dont 600 000 € pour la renaturation d'une cour d'école (Jean Macé), 230 000€ pour le schéma directeur cyclable communal.

• 2 . Modernisation des services

Achat de véhicules

Achat de matériel informatique

Achat de matériel divers pour les services municipaux

Les principaux investissements prévus en 2023

- **3 . Les grands projets :**
- **Maintien d'un niveau d'investissement important pour la mise à niveau et la modernisation des équipements publics**

RN 10 : acquisition foncière et participation à l'enfouissement.

Maison des familles : réhabilitation énergétique du site et son amélioration fonctionnelle.

Rénovation du solarium de la piscine municipale

Requalification du Stade Gravaud

Epicerie sociale : transformation d'un local commercial

Grenier à Sel amélioration et optimisation de la diffusion, aménagement de l'accueil

Réaménagement Espace public Pergaud

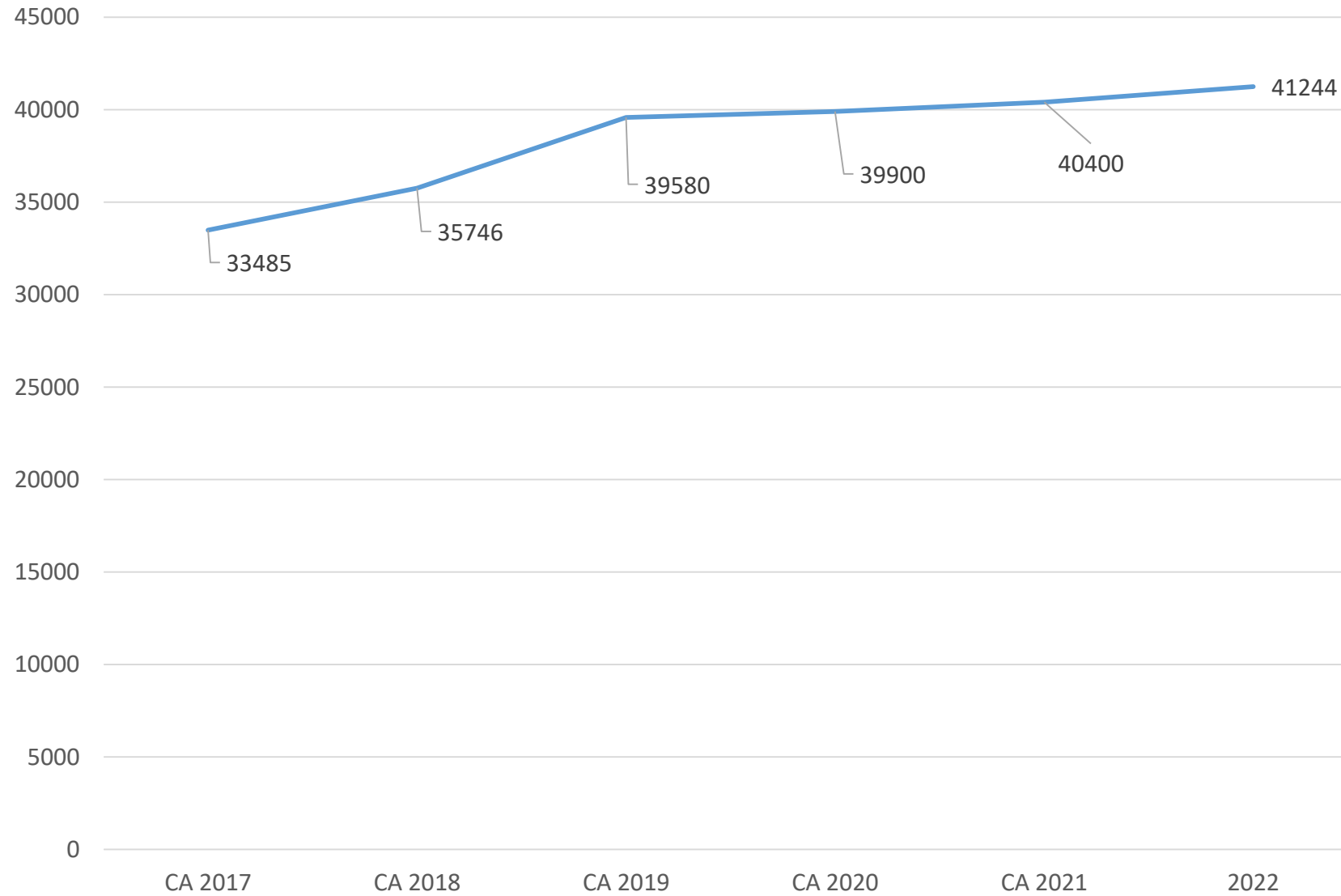
4 . Les acquisitions foncières

Nécessaires à la réalisation des différents projets hors de la RN 10 : 2 255 000 € dont l'acquisition des locaux pour le Centre Social des Merisiers, la maison des parents et la réussite éducative

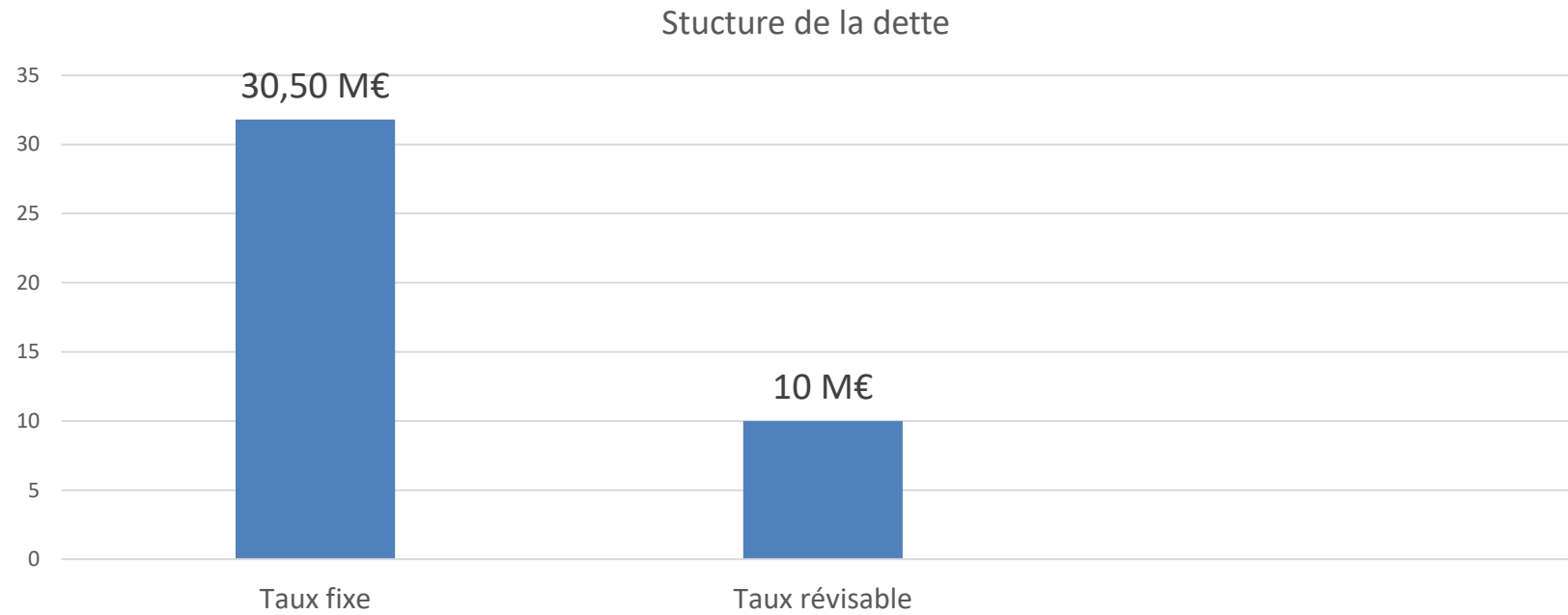
Dette de la Ville

- Evolution de la dette
- Structure de la Dette
- Maitrise de la dette

Evolution de la dette Milliers d'Euros

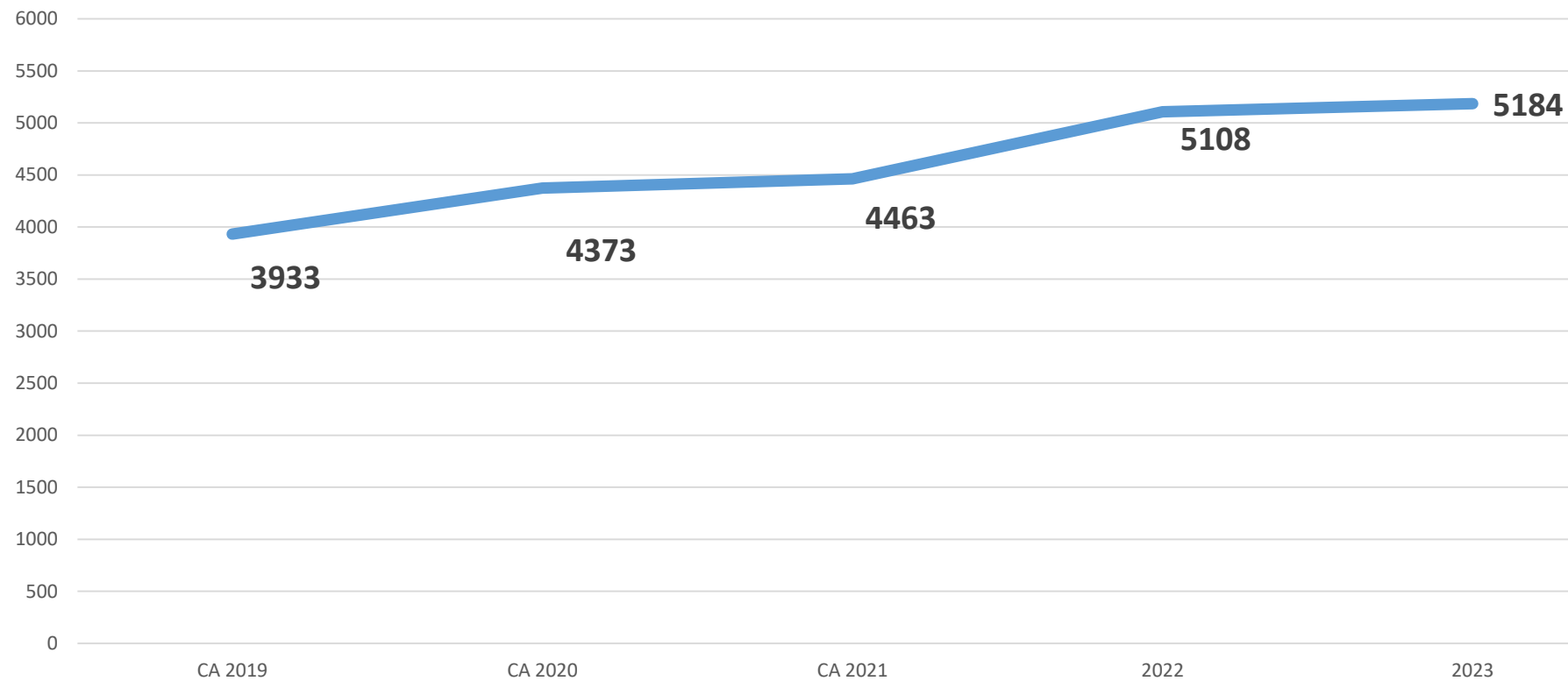


Un recours à l'emprunt qui privilégie le taux fixe



Maitrise de l'annuité En Milliers d'euros

Annuité dette



Proposition d'équilibre

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

Proposition d'équilibre budgétaire

Fonctionnement en K€

Dépenses

		Projet 2023
011	Charges générales	17 600 000,00
012	Charges de personnel	35 900 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 600 000,00
66	Frais financier	825 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00
68	Dotations	
042	Ordre	1 800 000,00
023	Virement de section	4 500 000,00
	Total	63 300 000,00

Recettes

		Projet 2023
70	Produits des services	2 724 000,00
73	Impôts et taxes	32 100 000,00
74	Dotations	22 900 000,00
75	Autres produits de gestion courantes	1 000 000,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	10 000,00
042	Ordre	216 000,00
013	Atténuations de charges	750 000,00
	Résultats N-1	3 600 000,00
	Total	63 300 000,00

Proposition d'équilibre budgétaire

Investissement en K€

Dépenses

		Projet 2023
13	Subventions d'Investissement	70 000,00
16	Remboursement dette	4 270 000,00
20	Divers études...	1 610 000,00
024 - RN 10	Subventions versées	860 000,00
21	Travaux, acquisitions et foncier	14 200 000,00
23	Gros travaux en cours	
27	Autres immobilisations	25 000,00
RAR	Restes à réaliser	11 617 000,00
Opérations d'ordre		
Total		32 652 000,00

Recettes

		Projet 2023
10	Dotations, subventions	2 850 000,00
13	Subventions suite travaux...	1 930 000,00
16	Emprunt	11 302 000,00
165	Dépôts et cautionnements	
024	Produits des cessions	350 000,00
23	Immobilisations en cours	
021	Prélèvement	4 500 000,00
	Restes à réaliser	6 072 000,00
	Opération d'ordre	1 800 000,00
	Résultat N-1	3 848 000,00
Total		32 652 000,00

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

RESSOURCES HUMAINES

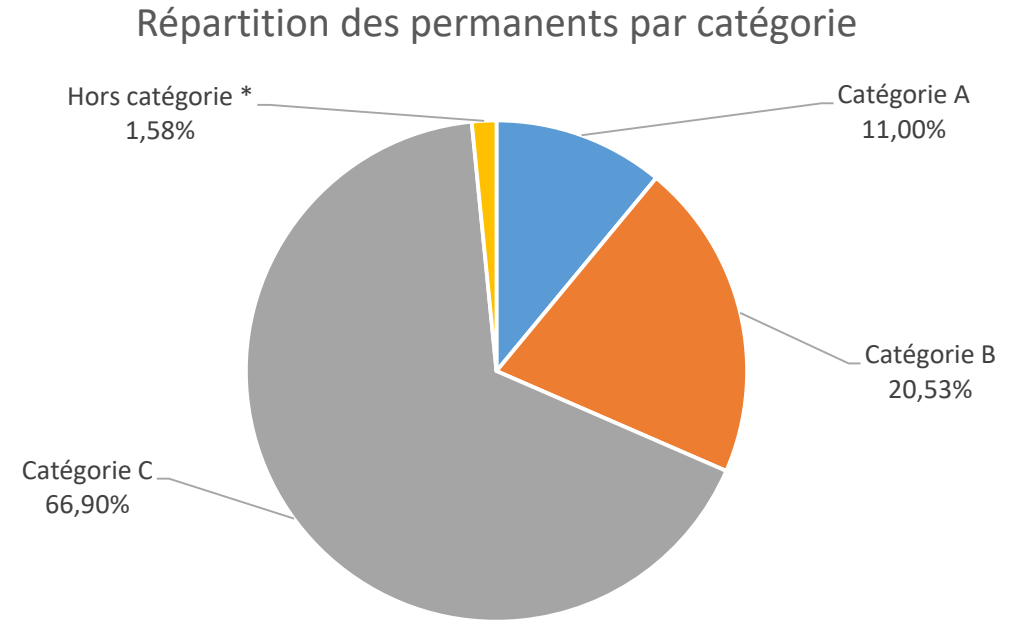
Année 2023

Introduction

- 1- La structure des effectifs
- 2- Les dépenses de personnel
- 3- La durée effective du temps de travail
- 4- L'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel
- 5- Les perspectives politiques RH
- 6- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

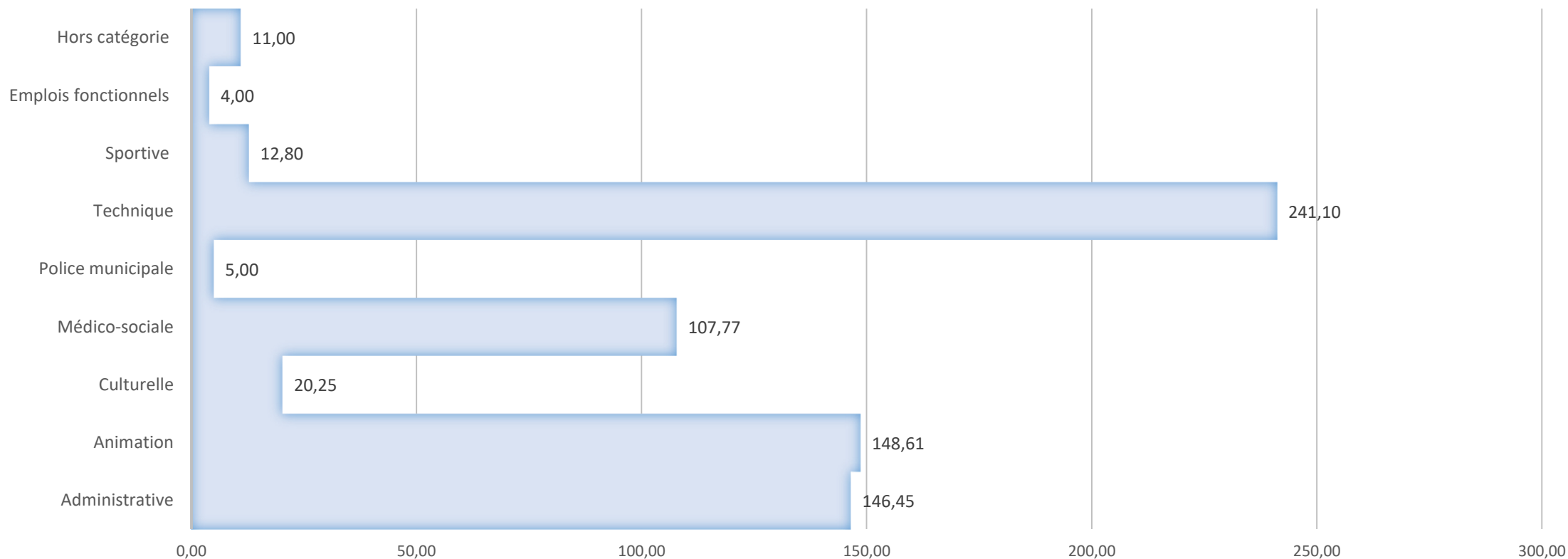
1- La structure des effectifs

Emplois permanents présents en Equivalent Temps Plein	Au 31/12/2022
Titulaires	438,48
Contractuels	258,51
Total	696,99



1- La structure des effectifs

REPARTITION DES EMPLOIS PERMANENTS PAR FILIERE
AU 31/12/2022



1- La structure des effectifs

- Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinet au 31/12/2022

Emplois fonctionnels	Collaborateurs de cabinet
4	2

2-Les dépenses du personnel

	Année 2022
Rémunération des titulaires	14 677 800,22 €
Rémunération des contractuels	9 762 025,17 €
Rémunération des autres personnels extérieurs (professeurs)	170 276,97 €
Rémunération des autres emplois (contrats aidés, apprentis)	304 456,52 €
Contributions patronales et diverses cotisations	9 621 756,74 €
TOTAL	34 536 315,62 €

La part de rémunération des contractuels est en augmentation, conformément à la courbe des effectifs. Cela s'explique par le plan de déprécarisation qui a été mené sur l'année 2022.

2-Les dépenses du personnel

Heures supplémentaires en 2022	
Nombre d'agents	280
Nombre d'heures	11 504,08
Montant	260 320,63 €

Soit une diminution de 15,19% sur le montant des heures supplémentaires réalisées en 2021 (306K€) dont 24,37% réalisées en dimanches et jours fériés et 18,72% en heures de nuit.

Cette baisse est générée par la mise en œuvre des 1607h et également une sensibilisation de l'encadrement à la gestion et au suivi des HS

3- La durée effective du temps de travail

Durée Légale	En 2022	En 2023
1607 heures	1 607 heures	1 607 heures

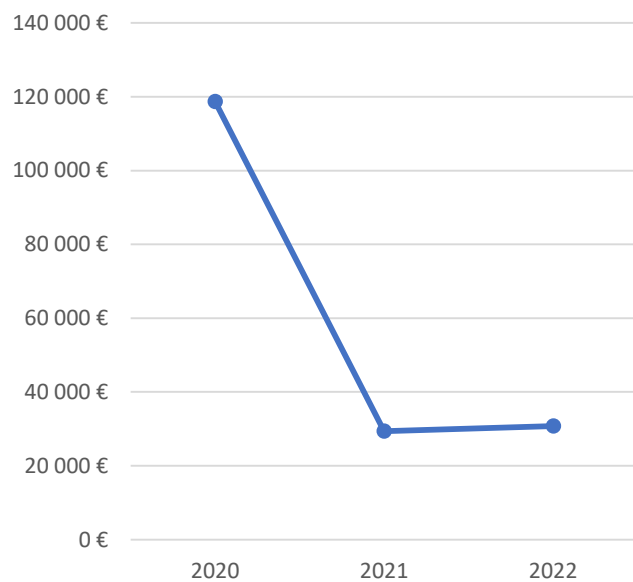
Mise en œuvre effective des 1607 heures au 1^{er} janvier 2022

Indicateurs RH complémentaires : Handicap

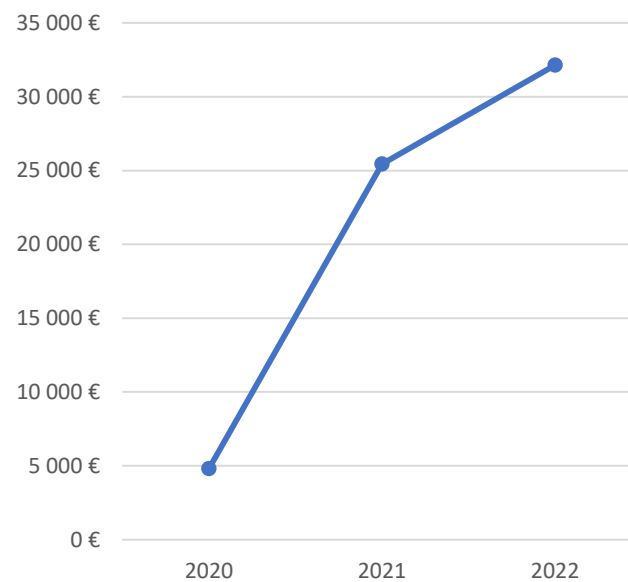
- La politique handicap développée au sein de la collectivité conduit à **une baisse forte de la contribution de la collectivité (118K€ à 30K€)** en 2022.
- Également, la Ville a poursuivi ses efforts de dépenses en faisant appel autant que possible à des structures tel que les ESAT. Ainsi **l'insertion et l'emploi des personnels en situation d'handicap est favorisé (4799€ en 2019 à 32 155€ en 2022)**. Soit une **hausse de 4,6%** par rapport à 2021.
- Enfin, l'accompagnement renforcé à l'attention de nos agents pour une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé permet à la collectivité d'atteindre cette année **un taux d'emploi direct de 4,55%** (4,53% en 2021, 3,28 en 2020, 3,09% en 2019) . Cela représente **41 agents** sur les 54 nécessaires pour atteindre les 6% des effectifs.

Evolution des indicateurs

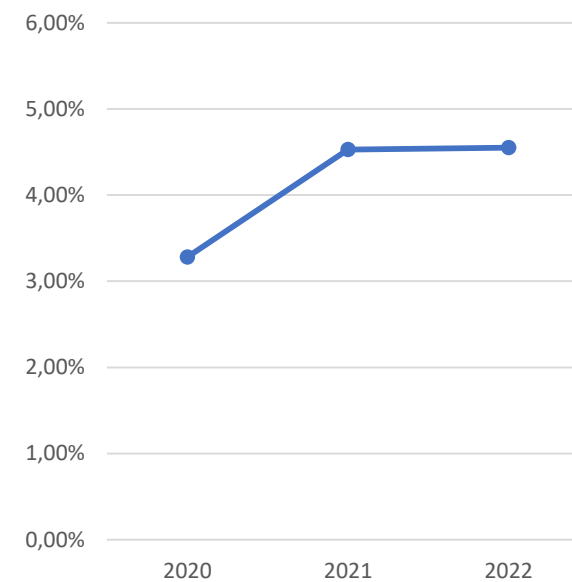
- Evolution du montant de la contribution versée au FIPHFP



- Evolution des dépenses liées au Handicap



- Evolution des taux d'emploi direct



4- L'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel

- Les dépenses du personnel évoluent chaque année et prennent en compte le GVT (les avancements d'échelon, de grade, promotion interne), l'augmentation du SMIC, les mouvements de personnel, évolutions réglementaires en matière de carrière et rémunération, etc.
- En 2022 notamment:
 - Plan de déprécarisation (41 agents en 2021/55 agents en 2022)
 - Revalorisation de la valeur du point d'indice dans la FP (soit 1 Million sur 12 mois)
 - Réorganisations de services
 - Organisation des élections (présidentielles et législatives)

5- Les perspectives des politiques RH

Objectifs : Optimiser le fonctionnement des services dans une logique de développement d'une fonction RH partagée

-> Pilotage de l'élaboration et du suivi de la masse salariale

- Instauration des dialogues de gestion
- Elaboration d'outils et indicateurs partagés

-> Plan égalité Femmes/Hommes

-> Plan de formation orienté vers une modernisation des services et de l'amélioration de la relation aux usagers (culture managériale commune, prévention des risques professionnels, droits et obligations des fonctionnaires, transition écologique etc...)

-> Procédure d'accueil des nouveaux arrivants

-> Dématérialisation des entretiens professionnels

5- Les perspectives des politiques RH

-> Développement d'une démarche QVT

-> Développement de l'action sociale

-> Harmonisation de la politique salariale

-> Télétravail

-> Temps de travail :

- Evaluation de la mise en œuvre des 1607 heures et réflexion sur l'ouverture de nouveaux cycles (semaines de 4 jours)

-> Poursuite du plan de déprécarisation

5- Les perspectives des politiques RH

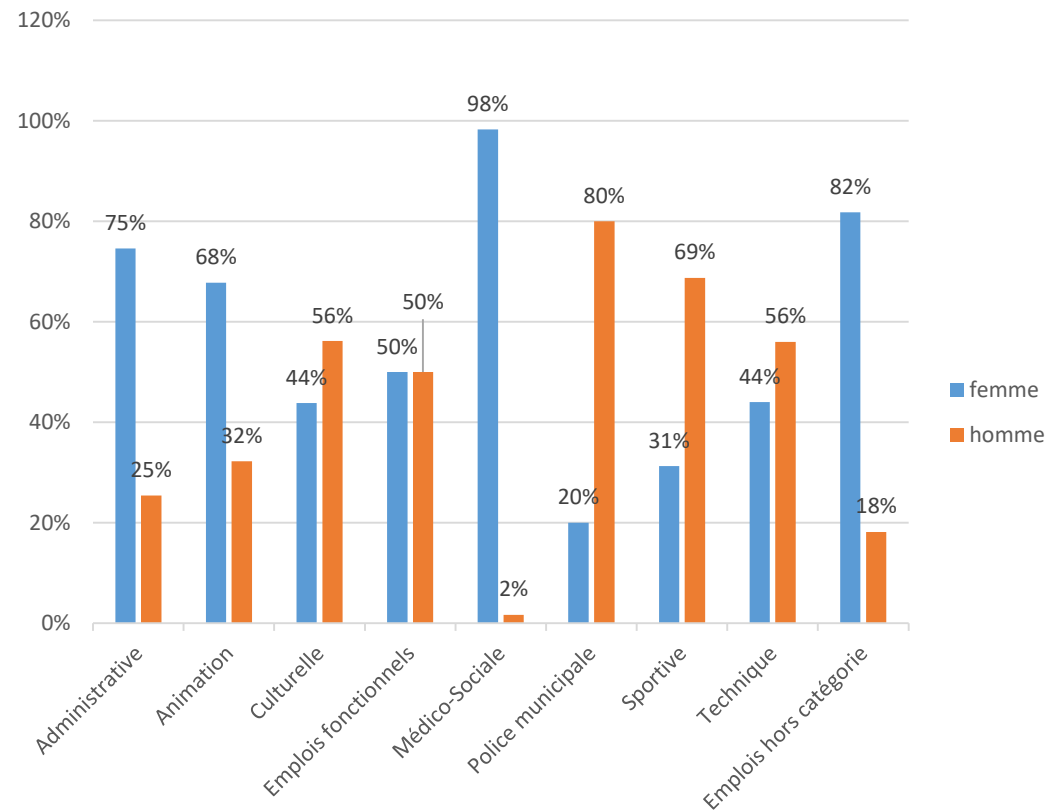
-> Les actions en matière d'égalité professionnelle

Plan d'action – 4 axes (délibération du 14 décembre 2020)

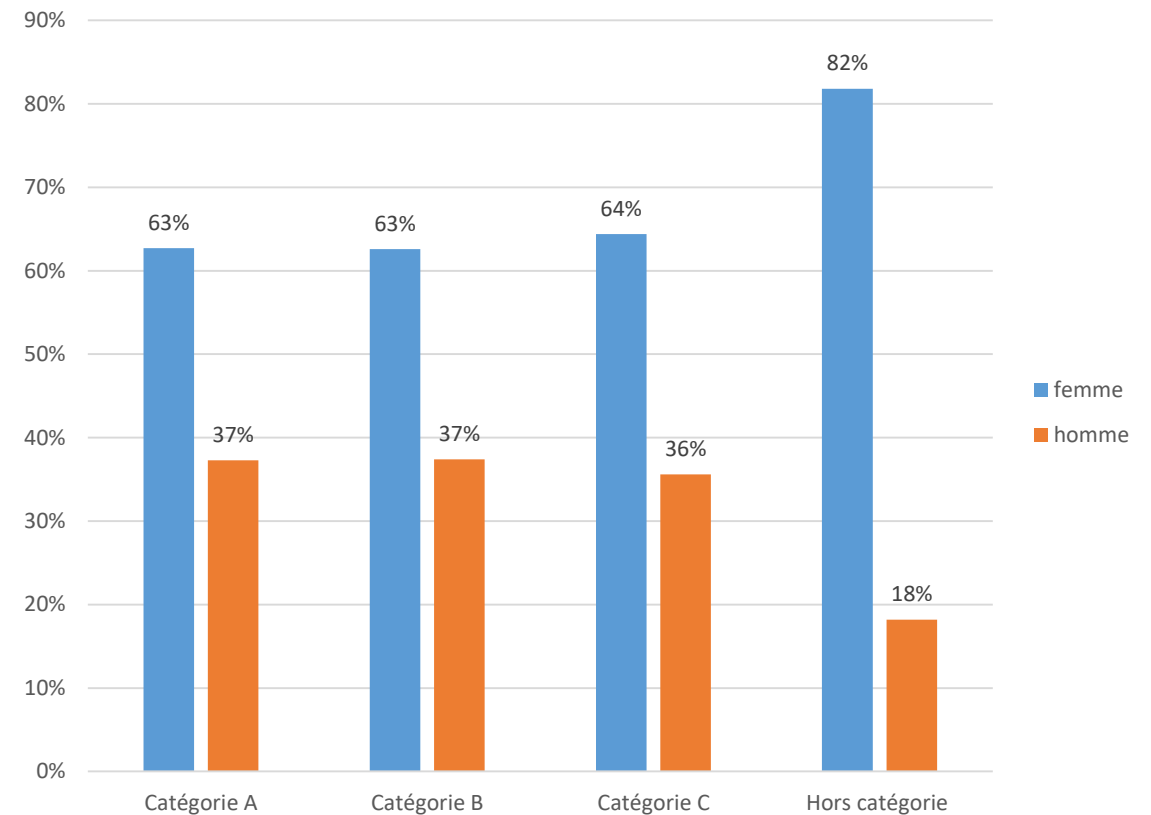
Axe 1 Evaluer, prévenir, traiter les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes	Fiche action 1 : Mieux connaître les écarts de rémunération pour mieux les traiter Fiche action 2 : Maîtriser les écarts de rémunération
Axe 2 Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique	Fiche action 3 : Favoriser la mixité des métiers Fiche action 4 : Accompagner les parcours et l'égal accès aux responsabilités professionnelles
Axe 3 Favoriser l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle	Fiche action 5 : Adapter l'organisation du travail et du temps de travail en instaurant le télétravail Fiche action 6 : Soutenir toutes les formes de parentalité
Axe 4 Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes	Fiche action 7 : Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi Fiche action 8 : Former et sensibiliser les agents municipaux

6- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Répartition par genre et par filière au 31/12/2022



Répartition par genre et par catégorie au 31/12/2022



Les femmes restent la population majoritaire, toutes catégories confondues (A, B et C). Cette répartition se retrouve également au sein des différentes filières avec une tendance plus marquée en filière médico-sociale. A l'inverse, les filières telles que la PM, la filière sportive ou encore technique sont majoritairement représentées par des hommes.